

Prêt de matériel

Pour toute demande de matériel, complétez le document à télécharger ci-dessous et envoyez le accompagné d'un courrier à l'attention de Monsieur le Maire 2 mois avant la manifestation à l'adresse suivante :

Mr Jean Hetsch - Maire de Fos-sur-Mer - Hôtel de Ville - BP 5 - 13771 Fos-sur-Mer cedex

TÉLÉCHARGER



[2019-demande-materiel.pdf - \(593Ko\)](#)

A voir aussi



[Demande de subvention](#)



[Organiser une manifestation](#)



MAIRIE DE FOS-SUR-MER
AVENUE RENÉ CASSIN BP 5
13771 FOS-SUR-MER CEDEX
TÉL. 04 42 47 70 00

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

<http://www.fosurmer.fr/associations/creer-et-gerer-mon-association/prest-de-materiel-358.html>

✓ OK, tout accepter

Personnaliser